



PRSA Programme de Résilience du Système
Alimentaire d'Afrique de l'Ouest

PROGRAMME DE RÉSILIENCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (FSRP- MALI)

« Le FSRP- Mali, accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays participants au Programme ».

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement du Mali a adopté, en 2017, une Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PoINSAN) dont l'objectif global ou objectif de développement est, d'assurer la sécurité alimentaire de la population malienne, améliorer l'état nutritionnel des couches plus vulnérables et leurs capacités de résilience. La stratégie d'intervention dans le cadre de cette politique est de favoriser l'accès aux facteurs de production, aux technologies et aux marchés. Le Gouvernement du Mali à travers le Ministère du Développement Rural, le Ministère de l'économie et des finances et le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des investissements, en collaboration avec la Banque mondiale, participe à la planification d'un programme quinquennal d'envergure régionale sur la résilience des systèmes alimentaires. Dans le prolongement des objectifs du Mali consignés dans le PoINSAN à l'horizon 2030, le Programme de Résilience du Système Alimentaire d'Afrique de l'Ouest (PRSA) contribuera

aux objectifs du pays en termes de stratégie nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de réduction de la pauvreté et d'augmentation des revenus des ménages et des emplois. Le programme est aligné sur la deuxième phase du Plan de développement économique des pays (PNDES2) et du programme agricole de la CEDEAO.

La coordination régionale du PRSA sera assurée par la CEDEAO. Le leadership sur les différentes composantes sera assuré par AGRHYMET sur la composante 1, CORAF composante 2 et CILSS et CEDEAO sur la composante 3. Au niveau du Mali, le Ministère d'exécution du programme est le Ministère du Développement Rural (MDR). De nombreux établissements publics et privés seront impliqués dans la mise en œuvre. D'autres ministères seront également directement impliqués, tels que le ministère du Commerce, le ministère de l'Innovation et de la Recherche et le ministère de l'Économie et des Finances. Le secteur privé, y compris les PME, ainsi que les chambres nationales et régionales des agriculteurs et des coopératives, seront des acteurs clés de ce programme phare.

L'objectif de développement du projet (ODP)

L'objectif de développement du Programme est d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays participants au Programme.

Les Composantes

Le Projet a trois niveaux d'intervention qui constituent ses composantes :

Composante 1 : Services de conseils numériques pour l'agriculture et la prévention et la gestion des crises alimentaires (10,3 millions de dollars)

L'objectif global de cette composante est de mettre en place des systèmes d'aide à la prise de décision pour prévenir et gérer plus efficacement les crises agricoles et alimentaires à travers la production et la diffusion de données sur les conditions météorologiques, les catastrophes naturelles, les tendances climatiques à long terme, l'utilisation des terres, l'environnement, l'hydrologie, les conflits, la production agricole et les données concernant les prix sur les marchés, en fonction du cas spécifique de l'utilisateur et y faire face en intégrant les données en utilisant les innovations et technologies de pointe, et de renforcer la capacité régionale et la durabilité institutionnelle, ainsi que la collaboration avec le secteur privé pour fournir des services de conseil numériques axés sur la demande, y compris des services de conseil agricole, de prévision et d'alerte hydrométéorologique/climatique basés sur l'impact.

- **Sous-composante régionale 1.1** : Amélioration des systèmes nationaux de prévention et de suivi des crises alimentaires (3,4 millions de dollars USA)
- **Sous-composante 1.2**: Renforcement de la création et de la fourniture de services de conseils numériques aux agriculteurs

Composante 2 : Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire (30,3 millions de dollars)

L'objectif de la composante 2 est de Renforcer la gestion des risques du système alimentaire régional, améliorer la durabilité de la base productive dans les zones ciblées et développer les marchés agricoles régionaux. Cette composante vise la résilience des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux permettant aux producteurs de petites et de moyennes tailles, en particulier les femmes et les jeunes, de satisfaire durablement leurs besoins nutritionnels et

d'accroître les revenus tirés de la vente des excédents sur les marchés locaux et régionaux. Cette composante sera structurée en deux sous-composantes :

- **SOUS-COMPOSANTE 2.1** : Consolider le système régional d'innovation agricole (**5,8 millions de dollars**)
- **SOUS-COMPOSANTE 2.2** : Renforcer la sécurité alimentaire nationale par le biais de la GIP (**24,5 millions de dollars US**)

Composante 3 : Intégration et commerce des marchés alimentaires régionaux (15,9 millions de dollars)

La stratégie globale de développement du continent africain repose sur l'intégration régionale, telle qu'adoptée et poursuivie par le Sommet de l'Union africaine. En janvier 2012, la Conférence de l'Union africaine a pris la décision[1] de créer une Zone de libre-échange continentale (ZLEC) en se fixant pour date indicative 2017, ainsi qu'un Plan d'action pour le renforcement des échanges intra-africains. Cette décision historique vise à renforcer l'intégration des marchés africains et à permettre à l'Afrique de se servir plus efficacement du commerce comme un moteur de développement socioéconomique rapide et durable. Dans l'espace CEDEAO, il convient de relever que les échanges intra-communautaires ici sont constitués en grande partie de denrées alimentaires ce qui a donc un impact sur la sécurité alimentaire de ses pays, une autre caractéristique de ces échanges intra-communautaires est qu'ils connaissent une évolution avec l'amélioration des infrastructures de communication entre les pays bien qu'une importante partie de ces échanges relève du domaine de l'informel.

- **SOUS-COMPOSANTE 3.1** : Faciliter le commerce à travers les principaux corridors et consolider le système de réserve alimentaire (**3,6 millions de dollars**)
- **Sous-composante 3.2** : Soutenir le développement de chaînes de valeur stratégiques et régionales (**12,3 millions de dollars US**)

Composante 4 : Composante d'intervention d'urgence pour l'intervention d'urgence

Le volet 4 est un mécanisme de financement des dépenses admissibles en cas de crise ou d'urgence admissible telle qu'une catastrophe naturelle majeure. Le CERC n'a pas d'allocation initiale de fonds. En cas de crise ou d'urgence admissible, le gouvernement du Mali peut demander à la Banque mondiale de réaffecter au CERC des fonds provenant d'autres composantes du FSRP, ainsi que des fonds provenant d'autres projets de la Banque, pour couvrir les coûts d'intervention d'urgence et de redressement. Un manuel d'intervention d'urgence (ERM) sera élaboré avec des dispositions fiduciaires, de sauvegarde, de suivi et de rapportage, ainsi que toute autre disposition de coordination et de mise en œuvre nécessaire comme condition de décaissement.

Composante 5 : Gestion du programme (3,6 millions de dollars us).

La composante 5 vise une mise en œuvre optimale du Programme en termes de coordination, de gestion technique et fiduciaire, de suivi et d'évaluation d'impact, ainsi que de respect des garanties environnementales et sociales. La gestion du Programme sera coordonnée au niveau régional par la CEDEAO, qui délèguera le travail technique aux organisations mandatées pertinentes (principalement le CILSS/AGRHYMET et le CORAF). Au niveau national, un comité de pilotage sera créé pour l'orientation stratégique et la validation des PTBA et des rapports d'activités et bilans annuels. Ce comité supervisera étroitement le travail de l'unité nationale de mise en œuvre du programme.

Bénéficiaires directs

Le FSRP touchera environ 4 millions de bénéficiaires directs (2,3 millions en phase I et 1,7 million en phase II) avec une série d'interventions destinées à réduire la vulnérabilité aux impacts du changement climatique au niveau individuel et au niveau du système alimentaire.

Les acteurs bénéficiaires des interventions du PRSA – Mali sont :

- Ménages vulnérables (Agriculteurs, agro-pasteurs) : 40% de la population de la zone d'intervention du PRSA et dont 30% des femmes
- les organisations d'agropasteurs de femmes et de jeunes (OP de base, interprofessions et des chambres consulaires) ;
- Services techniques de recherche, de vulgarisation, etc. ;
- Secteur privé (de production, de stockage, de transformation et de commercialisation);
- Les ONG.

Zones d'intervention

Les interventions retenues dans le cadre du PRSA-Mali, ciblent prioritairement les régions vulnérables à l'insécurité alimentaire à fort potentiel de production des filières agricoles retenues avec un accent sur la facilitation des échanges.

Les zones d'intervention prioritaires sont : les cercles de Sikasso, Koutiala, Yorosso, Kadiolo, Ségou et Niono

Financement

Le financement du PRSA est assuré par la Banque mondiale pour un montant total de 60 millions de dollars EU dont 30 millions de don.